



TRANSMIS LE 31/03/2026  
 REÇU LE 31/03/2026  
 AFFICHÉ LE 02/04/2026  
 NOTIFIÉ LE 02/04/2026  
 PUBLIÉ LE 02/04/2026  
 EXÉCUTOIRE 02/04/2026

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Secrétariat Général  
 XM/PCh/EM

## ARRÊTÉ N° 26-296

\*\*\*\*\*

**PORTANT DÉSIGNATION DE M. Xavier DUBOURG - 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire –  
 EN QUALITÉ DE CORRESPONDANT « DÉFENSE ».**

**Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,

**VU** la circulaire du 26 octobre 2001 créant la fonction de correspondant défense

**VU** l'instruction du 8 janvier 2009 du Ministre de la Défense et du secrétariat d'état chargé de la défense et des anciens combattants

**VU** l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

**VU** le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

**VU** l'élection de **M. Xavier DUBOURG en qualité de 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire** par le Conseil Municipal de la commune de Franconville, réuni en séance le 20 mars 2026,

**CONSIDÉRANT** que le correspondant défense est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté,

**CONSIDÉRANT** qu'il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines,

**CONSIDÉRANT** la mission essentielle de développer le lien nation-armées et de promouvoir l'esprit de défense auprès des habitants de notre commune,

**CONSIDÉRANT** l'importance de désigner un élu référent, dont la mission s'articule autour de ces trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire et le patrimoine,

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au maire de désigner le correspondant défense parmi les adjoints ou les conseillers municipaux,

**CONSIDÉRANT** le Tableau du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

**CONSIDÉRANT** qu'un arrêté de délégation doit nécessairement préciser l'étendue et les limites des fonctions déléguées,

## ARRÊTE

\*\*\*\*\*

**Article 1 :** **M. Xavier DUBOURG**, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, est désigné en qualité de **Correspondant Défense pour la commune**.

**Article 2 :** Le Correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

**Article 3 :** Le Correspondant Défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens en développant le lien armée-nation et l'esprit de défense, en associant tous les citoyens aux questions de défense.

Il s'exprime sur l'actualité Défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance de la solidarité.

**Article 4 :** **M. Xavier DUBOURG** informe régulièrement le Maire des actions dans le cadre de la présente délégation.



Ville de Franconville-la-Garenne – Arrêté 26- 296 - DUBOURG Xavier – Correspondant Défense

**Article 5 :** En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliations en seront adressées au Préfet, au Procureur de la République, au Comptable public et à l'intéressé.

**Article 7 :** Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 27 mars 2026.

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional Île-de-France



Xavier DUBOURG, le 27/04/2026

**Acte à classer****ARR26-296DGS**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-31T09-57-46.00 ( MI268706321 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20260327-ARR26-296DGS-AR ( Voir l'accusé de réception associé )Objet de l'acte : PORTANT DÉSIGNATION DE M. Xavier DUBOURG - 26-296 - Cor Défense - ARR - Multicanal - Non  
au Maire - EN QUALITÉ DE CORRESPONDANT " DÉFENSE "

Date de décision : 27/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions  
5.4.1. permanente

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DUBOURG Xavier Cor Défense - ARR Multicanal : Non  
26-296.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 31/03/26 à 09:57

Date 31/03/26 à 09:57

Date 31/03/26 à 10:02

Par MAGLOIRE EmmanuellePar MAGLOIRE Emmanuelle